

TARIFS au 1er septembre 2024

Périscolaire - Tarifs par prestation

Matin	Avant repas	Restauration	Soir
0.86 à 1.15 €	1.10 à 1.30 €	5.69 à 6.95 €	1.38 à 1.84 €

Mercredis – Exemple pour un après-midi avec repas (11h30/18h15)

Tarif minimum	Tarif maximum
5.46 €	15.13 €

Tap – Tarifs (Forfait par période inter-vacances, 6 à 7 semaines)

25€ pour 1 enfant inscrit, 45€ pour 2 enfants inscrits, 60€ pour 3 enfants inscrits puis 15€ à partir du quatrième enfant.

Pour les familles extérieures aux communes de Coteaux du Lizon et Ravilloles, le tarif sera majoré de 15%.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Facturation et règlement

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès de la directrice en espèces, chèques, chèques vacances ANCV, CESU ou virement.
- Toute heure entamée est due.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux, ensuite vous serez dans l'obligation de régler les prestations à l'avance sous peine de vous voir refuser celles-ci.

Aides financières

- Les communes, la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et la Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté participent au financement de la structure.

Pour tous renseignements complémentaires (planning, sorties...) des informations sont affichées à l'accueil de loisirs et sur le Portail Familles.

Conditions d'annulation

- Toute **absence** de l'enfant doit être signalée à la directrice du centre **le jour même avant 8h00**.
- **Les prestations et les repas non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés** (absences pour convenances personnelles, absence d'un enseignant, mouvements de grève...).
- En cas de maladie, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un **certificat médical dans les 48 heures** qui suivent l'absence.



Communes
Coteaux du Lizon
et Ravilloles

2024-2025

Accueil de Loisirs



Les deux lacs Ravilloles/Coteaux du Lizon



Les Francas, association d'Éducation Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants, les jeunes et leur proposer des activités éducatives. Notre projet, basé sur l'humanisme, l'égalité, la liberté et la laïcité, contribue à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.



Accueil de loisirs les deux lacs

Gîte du Bois - 39 170 RAVILLOLES

☎ 03.84.42.12.77 - les2lacs.francas39@gmail.com

Francas du Jura - 8 bis rue Sébile - 39000 Lons-le-Saunier

☎ 03.84.24.35.22 - contact@francasdujura.fr

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Enfants

L'Accueil de Loisirs reçoit :

- En périscolaire, tous les enfants de Coteaux du Lizon, Ravilloles et des environs, de 3 à 14 ans.

Activités

- Nous proposons des activités diverses et variées, adaptées à l'âge des enfants, en fonction de leur centre d'intérêt.
- Les activités de l'Accueil de Loisirs sont animées par une équipe qualifiée.
- Lorsqu'une sortie est organisée, il est possible que le centre soit fermé.



Enfants atteints de troubles de la santé

Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter le responsable du centre.

ACCUEIL MERCREDIS

- De 11h40 à 18h15 en demi-journée avec repas.
- De 13h30 à 18h15 en demi-journée sans repas.
- Accueil échelonné de 13h30 à 14h00,
- Départ échelonné de 17h00 à 18h15.

Inscriptions

- La **première inscription** se fait auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, durant les heures d'ouverture. (Dernier délai, mercredi soir 18h15 pour une présence la semaine suivante).

Portail Familles

- **Les inscriptions suivantes se font obligatoirement sur le Portail Familles** qui vous permet d'inscrire vos enfants, modifier vos réservations, consulter votre compte ou compléter votre dossier administratif. Demandez votre code au responsable du centre pour y accéder <https://les2lacs.portail-defi.net/>

INSCRIPTION

Documents à fournir ou à rentrer sur le Portail Familles

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire de liaison (à mettre à jour dès que cela est nécessaire)
- Photocopie des vaccinations du carnet de santé
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre dernier avis d'imposition sur les ressources
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photo d'identité de l'enfant

OBLIGATOIRE



ACCUEIL PERISCOLAIRE et TAP (Temps d'activités périscolaires)

Le matin de 7h00 à 8h35

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école ou dans le bus pour les enfants scolarisés à Cuttura.

Le midi avec repas de 11h40 à 13h35

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement aux différentes écoles et prend le bus avec les enfants scolarisés à Cuttura.
- Deux salles de restauration sont à disposition, l'une réservée aux enfants de maternelle et l'autre aux primaires.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, lavage des mains, découverte de nouvelles saveurs...), d'un temps calme ou d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.

L'inscription en restauration doit être effectuée le mercredi 18h15 dernier délai, pour la semaine suivante.

Le midi sans repas

- Nous pouvons prendre en charge votre enfant à la sortie de l'école de 11h40 à 12h15 et de 13h00 à 13h35, le temps pour vous d'effectuer votre trajet "Travail - Accueil de Loisirs".

TAP de 16h00 à 16h45

Les activités proposées permettent à vos enfants de s'ouvrir sur le monde et de construire leurs apprentissages de manière ludique. Elles s'inscrivent dans un projet pédagogique précis et progressif et sont un réel complément au temps de classe, pour favoriser la réussite scolaire. Elles ne sont pas obligatoires.

L'inscription TAP se fait, avant le mercredi 18h15, de la dernière semaine des vacances, pour la période suivante.

Le soir de 16h45 à 18h15

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Un goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs.
- Départ échelonné.

Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

